



CHAMPIONNAT RÉGIONAL VITESSE 200m DES PAYS DE LA LOIRE
Le 9 mai 2026
SELECTION NATIONALE DE VITESSE - INTER RÉGION OUEST 500m/1000m
Le 9 et 10 mai 2026

Compétition	9 mai : Championnat régional des Pays de la Loire 200m 9 et 10 mai ; SNV2 IR OUEST 500m/1000m
Organisateur	Canoë Kayak Club d'Angers R1 : BRIAND Bertrand- president@ckca.fr – 07 70 12 45 66 R2: BAYEUX - benoit.bayeux@ckca.fr - 06 16 59 58 42
Catégorie et distance	De minimas à Masters et Para canoë : monoplace et équipages 200m sur le régional pays de la Loire. De minimas à Master pour la SNV1 monoplace et équipage 500m pour toutes les catégories Dame et Master Homme 1000m de cadet à senior Homme
Programme et réunion technique	Samedi 9 mai Réunion technique des clubs SNV1 IR OUEST lundi 4 mai à 18h en ligne 10h à 15h : Championnat régional de 200m 16h : série monoplace H 1000m SNV1 IR OUEST 19h : Soirée conviviale avec animation et repas sur réservation Dimanche 10 mai: 9h à 16h30 : SNV1 IR OUEST Programme prévisionnel en fonction du nombre d'inscrits en ligne site FFCK lien Whatsapp : https://chat.whatsapp.com/lqvC75PJiUo7ZTpbU12hCD?mode=gi_t
Inscriptions et délais / gestionnaire de course	Fermeture des inscriptions : 29 Avril 2026 à 23H59 Durant la période de confirmation il n'est pas possible d'inscrire de bateaux, il est juste possible de modifier un équipage et de rayer des bateaux. Inscription obligatoire par l'intermédiaire du site d'inscriptions centralisées sur www.ffck.org http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php connexion avec vos login et mot de passe de l'extranet fédéral - aucune inscription ne pourra être faite par un autre moyen
Gestionnaire de course Droits d'inscription	10€ par bateau + 1€ par équipier engagé dans les délais
Sécurité	Toutes les embarcations doivent être insubmersibles. Les conditions météo (vent, températures, etc...) peuvent amener le comité de compétition à exiger le port du gilet d'aide à la flottabilité. Les clubs sont donc invités à prendre leurs précautions pour satisfaire les exigences des organisateurs. (RG 28.1 et RP 44) Port du gilet obligatoire pour les Minimes Toutes les embarcations doivent être insubmersibles Les conditions météo (vent, températures, etc...) peuvent amener le comité de compétition à exiger le port du gilet d'aide à la flottabilité. Les clubs sont donc invités à prendre leurs précautions pour satisfaire les exigences des organisateurs. (RG 28.1 et RP 44) Port du gilet obligatoire pour les Minimes
Conditions de participation	Pagaie VERTE SNV1 de minimas à Masters - Licence FFCK 2026 avec certificat médical à jour
Restauration	Buvette sur place et stand repas Réservation de la soirée conviviale SNV1, repas du samedi 9 mai à 19h au PAVOA (15€) sur le lien suivant : https://ckca.guidap.co/fr/activite/billeterie-des-ducs/angers-5/repas-soiree-conviviale-snv1-le-9-mai-2026-a-partir-de-19h
Hébergement	Camping d'Angers - Lac de Maine / Ethik étape - Lac de Maine

